

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Il y a en ce moment un revirement dans les idées, et la note pacifique domine, dit le *Journal de Maine-et-Loire*.

Voici comment s'exprime à cet égard la *Gazette d'Augsbourg* :

« Les nouvelles de Berlin sont aujourd'hui meilleures. Les conversations multiples du comte de Goltz avec le roi Guillaume, du comte de Bismark avec les ambassadeurs de France et d'Autriche, paraissent avoir aplani plus d'une difficulté. L'Autriche surtout semble avoir à cœur d'écartier avec soin tout ce qui pourrait faire dégénérer en conflit la tension qui existe entre les cabinets de Paris et de Berlin. L'Angleterre agit dans le même sens. »

Ces tendances pacifiques se trouvent confirmées par l'article suivant du journal belge le *Nord* :

« Il paraît incontestable qu'il s'est produit ces jours derniers une détente assez sensible dans la situation générale. L'échange des félicitations qui a eu lieu entre les souverains de France et de Russie, survenant à un moment où couraient des bruits de refroidissement entre les deux cabinets de Paris et de Saint-Petersbourg, et, plus récemment, les déclarations faites par M. de Bismark dans un banquet, traitant de fantasmagorie le spectre d'une guerre entre la France et l'Allemagne, enfin l'attitude du cabinet des Tuileries dans l'affaire de l'abrogation du traité de commerce français-mecklembourgeois, tout concourt à témoigner en faveur d'une amélioration. »

D'ailleurs la question italienne, qui avait tant contribué à faire naître des appréhensions guerrières, se trouve en quelque sorte élucidée par cet article du principal organe politique de Florence, l'*Italie* :

« Quelques journaux étrangers, peu favorables à l'Italie, continuent de lui fabriquer des alliances de fantaisie, tantôt avec la Prusse ou la Russie, tantôt même avec ces deux puissances à la fois.

« Nous ne connaissons pas les secrets de la diplomatie italienne, mais nous pouvons bien dire, sans nous vanter, que ces secrets ne nous sont pas plus inconnus qu'à tous ces révélateurs d'alliance fantastique. Le peuple italien et son gouvernement tiennent à conserver les rapports plus ou moins étroits qui les unissent aux autres Etats et surtout à ces grandes puissances, dont le rôle est prépondérant en Europe. Ils recherchent et cultivent ces relations, parce qu'ils y trouvent un gage de force et de sécurité. Mais il y a loin de ces rapports, si bienveillants qu'ils soient, à une de ces alliances qui groupent et unissent les forces respectives de deux Etats pour une action commune. Ces alliances ne se nouent d'ordinaire qu'en présence d'un intérêt généralement reconnu. Il ne nous semble pas que le cas existe dans les circonstances actuelles. C'est ce qu'on doit comprendre également des deux côtés des Alpes. »

La presse anglaise comprend d'ailleurs l'attitude qui peut seule convenir à l'Italie. C'est un langage très-sensé que celui du *Morning Herald* :

« Il faut que les Italiens aient le courage

d'envisager les choses en face.

« Ils ne peuvent avoir Rome qu'il leur est permis de réclamer tant que cela leur fera plaisir, mais ils peuvent ruiner à tout jamais l'Italie qu'ils ont mise sur le bord de l'abîme. Un pareil résultat est certain, si le pays, les députés, les ministres, ne se mettent pas tous à l'œuvre et ne font pas un suprême effort pour faire entrer l'Italie dans une voie moins périlleuse. »

Maintenant, en ce qui concerne la nécessité d'un armement sérieux de la France, en face de la situation politique de l'Europe, voici le langage d'un organe fort important d'outre-Manche, le *Globe* :

« Tout en éprouvant le désir de soutenir l'indépendance de l'Allemagne, nous pensons que ce serait pour l'Angleterre et pour le reste de l'Europe un jour de malheur que celui où les éléments de la civilisation moderne, représentés et soutenus par la France, perdraient une partie de leur poids dans le monde.

« Il est de l'intérêt de l'Angleterre que la France soit puissante, car, malgré d'énormes différences du gouvernement, l'Angleterre et la France, les deux grandes puissances occidentales, ont de nombreux points de contact, et leur bon vouloir mutuel est une des garanties les plus précieuses des progrès de l'humanité. »

Au sujet d'une question tout intérieure, un journal que nous avons déjà cité pour un autre sujet, le *Nord*, s'exprime ainsi à l'occasion des poursuites intentées à plusieurs journaux français :

« On assure que le gouvernement ne prend

pas les choses sur un ton aussi absolu que la presse incline à le penser, qu'il voudrait une exécution *bonâ fide* de la loi sur les comptes-rendus, mais qu'il professe une doctrine des plus libérales en matière de discussion et d'appréciation. Son but serait d'empêcher que la physionomie de la séance fût dénaturée, mais dans aucun cas il ne voudrait enlever à la presse le moyen de mettre sous les yeux du public toutes les déductions, toutes les appréciations critiques ou laudatives que peuvent suggérer les débats du Sénat et du Corps-Législatif.

Londres, 20 janvier. — Le *Times* publie un télégramme de Vienne démentant le bruit que la Russie prépare la guerre en Orient. Le télégramme en question ajoute que la Russie, manquant d'argent et d'armes, ne fera pas la guerre.

Le ministre des finances du royaume d'Italie a enfin présenté son exposé financier au Parlement de Florence. Le déficit total pour l'année 1868 serait de 630 millions.

Bien que les cours de Vienne et de Florence paraissent être en ce moment dans les meilleurs termes, la *Correspondance italienne* fait cependant remarquer que rien n'est encore décidé relativement à la nomination d'un représentant italien en Autriche.

La *Gazette de Turin* annonce que le général Menabrea serait dans l'intention de rétablir le grand commandement militaire de Naples.

Les lettres et les dépêches particulières de Lisbonne représentent la situation du pays

FEUILLETON.

5

LES REVANCHES DE L'AMOUR.

Par GEORGES BELL.

(Suite.)

L'évanouissement était profond, mais cependant ne présentait aucune de ces gravités qui s'étaient d'abord offertes à l'esprit du baron. Le premier médecin du voisinage appelé, tout en donnant ses soins à la malade, rassurait le père, promettant que quelques heures de repos rendraient la jeune femme à la santé. Mais le père hochait la tête, comme pour dire que le mal était bien plus profondément enraciné que ne le pouvait à première vue soupçonner l'homme de l'art.

Enfin Lucie revint peu à peu à elle. D'abord elle respira plus librement, et puis elle ouvrit les yeux. Son premier regard rencontra l'œil de son père qui épiait ces premiers symptômes de résurrection, et Lucie eut l'air de lui sourire.

A mesure que la vie revenait, la mémoire revenait avec elle, et enfin, quand la jeune femme put se rendre bien compte de ce qui se passait autour

d'elle, quand elle vit toute sa maison et un étranger autour du lit sur lequel elle était gisante, alors elle se souvint tout-à-fait.

Des larmes abondantes vinrent à ses yeux et elle prit la main de son père qu'elle serra avec force.

Le médecin n'ayant plus rien à faire se retira après avoir donné encore quelques prescriptions calmantes et surtout ordonné le repos. Les domestiques furent aussitôt congédiés et le baron d'Estignac resta seul auprès de sa fille qu'il ne pouvait consentir à abandonner.

Quand il n'y eut plus personne dans l'appartement, le père s'approcha encore de ce lit où souffrait tout ce qu'il aimait au monde et déposa un timide baiser sur le front de sa fille.

Au contact de ces lèvres, Lucie tressaillit et, ouvrant encore les yeux, elle reconnut le baron.

— Oh ! merci, mon père, vous êtes bon, vous !

La voix qui parlait ainsi était si faible qu'il n'y avait qu'à l'entendre pour voir que l'état de prostration et l'abattement des forces durait encore.

— Ne parle pas, ma fille ; ne te fatigue pas, dit le baron d'Estignac d'une voix émue et trempée de larmes. Je reste auprès de toi, afin que tes yeux ne s'ouvrent que sur ceux qui t'aiment.

Et comme sa fille remuait encore les lèvres pour le remercier de nouveau, il lui mit la main sur la bouche et s'assit au chevet du lit en la regardant avec amour.

Pendant ce temps, Simon Vernier s'était élancé dans les rues de Paris sans trop savoir où il allait. Il marchait au hasard, comme un homme ivre ou en proie à une fièvre délirante. Mille pensées tumultueuses se heurtaient dans son cerveau, et, si la lumière du soleil avait éclairé les gestes qui accompagnaient ses ardens monologues, certes les passants auraient été effrayés et n'auraient pas manqué de le prendre pour un fou.

Ils ne se seraient pas trompés.

Simon Vernier était fou en effet. Avec sa nature fouguese, impressionnable, il n'avait pu entendre ce que lui disait sa femme sans éprouver un ébranlement au cerveau, et la commotion avait été si forte que, pour quelques instants du moins, la raison était altérée. Les paroles de Lucie avaient confondu toutes les idées qu'il s'était faites jusque-là, et du monde et des femmes. Artiste, il se croyait pleinement le droit de ramasser tout ce qu'il trouvait beau au point de vue de son art, comme on cueille une fleur dans son jardin. Les mystères de l'intimité ne

devaient point, à son sens, rester éternellement couverts de ce voile pudique qui les déroberait aux regards du vulgaire : l'artiste dominait partout et toujours et le père, et l'époux et l'amant. La beauté n'était qu'un domaine dans lequel il moissonnait en toute liberté.

A l'appui de ses idées, Simon Vernier aurait pu invoquer l'exemple des maîtres les plus illustres. Il voyait toujours un nom de femme rayonner dans l'aurole de toute grande gloire. Il pouvait croire, il avait cru qu'il y avait même pour elles une satisfaction d'amour-propre dans cet hommage rendu à leur beauté inspiratrice. Et maintenant ces idées étaient une faute, plus qu'une faute, un crime, aux yeux de la femme qu'il adorait. On en venait à lui reprocher ce qui le faisait distinguer au milieu des autres hommes.

Il y avait bien là en effet de quoi surprendre, étonner et confondre une imagination qui ne vivait guère par la pensée. S'il avait mieux connu notre vie moderne, surtout s'il avait parfois réfléchi à toutes les causes de corruption et de dépravation qui entourent la femme dans le monde tel que nous l'avons fait, Simon Vernier se serait jeté aux genoux de sa femme après l'avoir entendue : il aurait promp-

comme tout-à-fait critique. Le pouvoir est débordé par l'élément ultra-révolutionnaire ; les clubs sont réunis en permanence. Le roi espère écarter les périls de la situation à force de fermeté et d'énergie ; mais jamais l'état du royaume n'a paru plus grave.

D'après les plus récents avis du Mexique, la mesure générale d'exil contre tous les impérialistes serait certaine. On l'attribuerait au progrès de l'insurrection du Yucatan, qui aurait été, en effet, fomentée par Santa-Anna.

A la date du 25 décembre, le Congrès mexicain s'occupait de réformes constitutionnelles.

Les catholiques des diocèses de Culm et d'Ermeland avaient chargé le prévôt de la cathédrale de Culm, le docteur Hasse, M. Steffen, chanoine de Frauenbourg, et le docteur Redner, curé de Dantzig, de remettre à S. M. le roi de Prusse une adresse, revêtue d'un grand nombre de signatures, en faveur de la souveraineté pontificale. Ces députés des populations catholiques des deux diocèses ont été reçus par le roi Guillaume, le 15 de ce mois.

La réponse du roi est résumée de la manière suivante par les *Feuilles de Cologne* :

« Sa Majesté se réjouit que les paroles prononcées à l'ouverture du Landtag aient trouvé un accueil si excellent auprès des catholiques. Ces paroles étaient une conséquence de son principe de gouvernement, qui se basait sur la parité des confessions. D'après sa conviction, la garantie de la puissance temporelle du pape était nécessaire ; et, comme d'autres, il avait fait des démarches pour protéger l'indépendance du chef visible de l'Église catholique. Il est vrai qu'il ne pouvait y employer que des moyens moraux, puisque la situation géographique de la Prusse ne permettait pas l'emploi de moyens matériels.

» Pour le moment, le pape ne paraissait menacé d'aucun danger, parce que les souverains de l'Europe ne toléreraient pas une violation de l'État pontifical ; le roi espère que les efforts combinés des souverains réussiront à garantir l'indépendance du pape.

» Les catholiques seront obligés de convenir qu'en Prusse leur situation est meilleure que dans bien des pays catholiques, et le pape en a exprimé plusieurs fois sa satisfaction de la manière la plus amicale, ce qui a grandement réjoui le roi. De même il éprouvait une grande satisfaction de voir un si grand nombre de catholiques exprimer leurs remerciements en signant cette adresse.

Cette réponse, si le résumé qui en est fait est exact, renferme des déclarations dont le caractère et l'importance n'échapperont à personne.

ARRIVÉE DES CENDRES DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN A TRIESTE.

On écrit de Trieste, en date du 16 janvier :

La cérémonie funèbre vient d'avoir lieu.

Hier, à sept heures du soir, la *Novare* est entrée silencieusement dans le port ; presque à la même heure cinq archiducs arrivaient de Vienne ; immédiatement les deux frères de l'empereur Maximilien, les archiducs Charles-Louis et Louis-Victor, se sont rendus à bord pour déposer une couronne sur le cercueil de l'empereur.

Une partie du pont de la *Novare* avait été transformée en chapelle ardente. Le cercueil en bois de rose, recouvert des insignes de l'empereur, reposait sur un magnifique catafalque.

Quatre prêtres récitaient les prières des morts. Quatre marins, en tenue d'abordage, étaient en faction.

Aujourd'hui, dès sept heures du matin, de minute en minute, les batteries de terre et de mer ont commencé à se faire entendre. A neuf heures, la *Novare* s'est approchée du quai, et le corps a été transporté par les sous-officiers de marine de la frégate, sur un magnifique et colossal char funèbre traîné par six chevaux.

Sur le sommet du char, on voyait une couronne archiducal ; des deux côtés, on avait placé la couronne impériale, surmontant le M, chiffre de l'empereur.

Aux quatre coins du char figuraient quatre coussins de velours : sur l'un était déposée la couronne impériale ; sur l'autre la couronne archiducal ; sur le troisième les insignes des ordres mexicains de l'Aigle et de la Guadalupe, avec une palme, emblème du martyr ; enfin, sur le quatrième la Toison-d'Or et l'ordre de Saint-Etienne.

Une immense couronne de lauriers, cueillis dans les jardins de Miramar, par les soins de M. Radonetz, préfet de ce château, surmontait le cercueil ; les rubans qui enlaçaient cette couronne étaient blancs et rouges avec des inscriptions brodées en or et envoyées par l'archiduchesse Sophie.

Au-dessus de cette couronne, on en remarquait trois autres, hommage du corps de la marine de Pola, de la garnison de Querétaro et du gouverneur de Ténériffe.

Le char était suivi par les archiducs, l'amiral Tegethoff, le personnel de la cour de l'empereur Maximilien, la députation de la marine, les représentants des puissances étrangères.

A la station du chemin de fer, le corps, placé sur un wagon funèbre, a été dirigé sur Vienne, accompagné de l'amiral Tegethoff et des chambellans de feu l'empereur.

Les archiducs et les représentants des puissances étrangères sont partis immédiatement après, par un train express qui a devancé de

quelques heures l'arrivée du corps à Vienne.

Il est impossible de décrire l'émotion de la foule sur le parcours du cortège, du quai au chemin de fer. La ville tout entière était en deuil. Tous les établissements publics et la plupart des maisons particulières avaient arboré le drapeau noir. Jamais rien de plus imposant, de plus solennel et de plus triste.

Un grand nombre de notabilités autrichiennes et étrangères s'étaient rendues ici pour assister à cette cérémonie.

Ce qui a principalement attiré l'attention, c'était la présence de l'ancienne cour de l'archiduc à Milan.

Outre le marquis Corio qui avait toujours suivi les destinées de ce prince, on remarquait le comte Bembo, ancien podestat de Venise, aujourd'hui député au Parlement italien ; le comte Cittadella Vicodarzera et le comte de Velmorana, également députés tous les deux au Parlement de Florence. Il y avait aussi le comte Manna, un des chefs de la magistrature milanaise.

La présence de toutes ces notabilités italiennes était un hommage éclatant des sympathies et des souvenirs que Maximilien a laissés dans son gouvernement de Milan.

Une souscription, ouverte spontanément à Trieste pour élever dans cette ville une statue à l'empereur du Mexique, a réuni en très-peu de temps la somme de 8,000 florins.

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

Nouvelles Diverses.

Le Sénat s'est réuni mardi dans ses bureaux pour examiner diverses pétitions concernant des modifications à la Constitution.

— M. Magne, ministre des finances, a reçu lundi la commission chargée de transmettre au gouvernement les réclamations des porteurs d'obligations mexicaines. Cette commission, en grande partie composée de sénateurs et de députés, a été accueillie comme on devait s'y attendre, par le ministre, avec beaucoup de bienveillance.

Il résulte, nous assure-t-on, de cette première conversation, la certitude que le gouvernement de l'Empereur est disposé à faire droit aux demandes des souscripteurs dans tout ce qu'elles peuvent avoir de légitime. Mais il restait encore à discuter les limites que l'on doit assigner à ces réclamations, et c'est sur ce terrain que la commission saura, nous n'en doutons pas, défendre efficacement le droit des porteurs et leurs justes réclamations.

— Le gouverneur général de l'Algérie vient de créer, dans la milice d'Alger, un corps spécial de francs-tireurs, qui prendra dans la milice le rang assigné aux chasseurs à pied dans l'armée.

— La cour impériale de Paris vient de rendre la décision suivante :

« Lorsqu'un voyageur fait enregistrer dans un chemin de fer une malle qui l'accompagne, l'administration de ce chemin de fer ne peut supposer que l'objet qui lui est confié n'est pas ce qu'on entend ordinairement par les bagages d'un voyageur, mais un colis contenant des objets précieux et d'une valeur considérable.

» La compagnie ne peut, en cas de perte, être déclarée responsable, dans une proportion qu'elle n'a pu prévoir, pour un transport spécial qu'elle n'a point connu et dont elle n'a point reçu le prix. »

— Le monde médical, l'Académie de médecine elle-même, sont vivement préoccupés en ce moment du moyen de guérir la rage par l'inoculation du virus de la Vipère. Les expériences se poursuivent simultanément sur divers points.

— L'*Union de Charleroy* rapporte un acte de générosité qui mérite d'être signalé :

L'huissier D..., de cette ville, se rendait l'un des jours de la semaine passée, accompagné de deux recors, dans une maison de Charleroy occupée par une famille indigente qui n'avait pu payer son loyer ; il était chargé d'intimer au pauvre ménage l'ordre de vider les lieux. En franchissant le seuil du misérable réduit, l'officier ministériel, que la nature de ses fonctions aurait dû, ce semble, cuirasser contre la pitié, fut douloureusement ému par le spectacle qui s'offrit à ses yeux.

Dans l'unique pièce de cette demeure, une pauvre femme, vêtue de guenilles, transie de froid, était entourée de sept petits enfants auxquels elle distribuait un morceau de ce pain noir et sec qui sert de pâture aux chiens. Sauf une table écopée et deux chaises boiteuses, la place était vide ; pas même un grabat pour le repos de la nuit ; la cendre du foyer était froide.

Ce tableau poignant remua jusqu'au fond du cœur le charitable huissier : oubliant la mission qu'il était venu remplir, il tira de sa poche une pièce de dix francs qu'il remit à la pauvre mère. Puis, étant entré dans un café voisin, il dépeignit la scène de détresse à laquelle il venait d'assister et fit une collecte dont le produit servit à payer le loyer de ce malheureux ménage.

— Voici encore une nouvelle invention pour la guerre, mais celle-ci est tout-à-fait philanthropique.

Avez-vous entendu parler de la bombe narcotique ?

On a découvert un gaz qui s'échappe lentement de la bombe et se répand à cinq ou six cents mètres à l'entour.

Ce gaz est infect, méphitique ; cependant, il ne tue pas, il endort.

La bombe qui le contient ne fait pas explosion. Pas le moindre bruit. Elle tombe au

tement compris et la faute qu'il avait commise et la cause des tristesses mélancoliques de Lucie, et il aurait aisément trouvé les moyens de réparer et de se faire pardonner.

Mais loin de là : Simon Vernier avait cru agir comme tout artiste eût agi à sa place, et trouvant un obstacle et une contrariété, il ne savait comment en sortir.

Dans le trouble où il était jeté, il s'adressait à lui-même les discours les plus incohérents, et, emporté par un besoin immense de locomotion, il marchait toujours droit devant lui, si bien qu'il était sorti de Paris et rôdait comme un malfaiteur autour des boulevards qui ceignent la grande ville. Il s'aperçut de ce qu'il avait fait, à la solitude qui l'entourait. Les voitures ne circulaient plus sur la chaussée, et il n'était plus à chaque instant coudoyé par des passants qui vont à leur but sans se soucier des affaires de leurs voisins.

Il chercha vainement à s'orienter. Les lieux où il se trouvait lui étaient totalement inconnus. L'heure avancée de la nuit avait clos toutes les boutiques, en sorte qu'il en était réduit à se confier au hasard pour retrouver son chemin.

L'artiste se promenait, quand ces réflexions lui

vinrent à l'esprit, sous les grands arbres que l'on voit encore du côté de la barrière Croulebarbe. Ces lieux se trouvent si loin de tout centre de vie et d'agitation parisienne, qu'il n'est nullement étonnant qu'on les connaisse à peine de nom, même après un séjour de plusieurs années à Paris. En général, ces maisons, qui rappellent toutes une autre époque, sont habitées par des familles d'ouvriers qui se couchent de bonne heure afin de ne point arriver en retard à la besogne matinale. Simon Vernier avait beau regarder de tous ses yeux pour s'orienter et chercher à se reconnaître, il était dans une ville entièrement nouvelle pour lui. Heureusement il rencontra une ronde de sûreté qui lui indiqua son chemin, en lui donnant la Seine pour guide.

Quand il reparut à l'hôtel, la nuit était fort avancée. A une seule fenêtre brillait la faible lueur d'une veilleuse de nuit. Si l'artiste eût levé la tête en traversant la cour, il aurait reconnu la chambre de sa femme. Mais une grande lassitude physique avait succédé à toute son agitation. La fatigue de ses courses effrénées avait brisé ses forces. Tout son corps était accablé, et si les jambes se mouvaient encore, on peut dire que c'était machinalement.

En même temps le cerveau était obscurci comme

par les fumées de l'ivresse. Aucune pensée n'arrivait plus à se formuler distinctement. Jamais l'homme n'approche plus de la bête qu'à de semblables heures. C'est à douter que la faculté de penser soit encore vivante.

Simon Vernier gagna à tâtons la chambre isolée qu'il occupait dans l'hôtel. A peine rendu, sans même dépouiller ses vêtements, il se laissa tomber sur un canapé où il ne tarda pas à être saisi par un lourd et pénible sommeil.

C'est ainsi que le trouva le baron d'Estignac, qui, étant enfin parvenu à endormir sa fille à laquelle il n'avait voulu adresser aucune question, avait entendu cette rentrée tardive et était venu pour éclaircir enfin les doutes qui encombraient son esprit. A l'aspect de son gendre dans un pareil état, le vieillard hocha la tête mélancoliquement, comme s'il l'avait pris en flagrant délit d'habitudes vicieuses. Le brave homme ne pouvait guère soupçonner en ce moment que le seul grief de Simon Vernier était d'avoir donné sur tout, dans sa vie, le pas à ses pensées d'artiste.

IV.

Simon Vernier était loin d'en avoir fini avec les rudes déceptions qui l'attendaient.

Après les justes reproches d'une épouse indignée, il lui restait encore à subir les sévères remontrances d'un ami qui lui avait prodigué jusque-là les témoignages de dévouement.

Quand, après quelques heures de ce lourd sommeil dans lequel la fatigue l'avait plongé, Simon Vernier se réveilla, sa première pensée fut d'aller chercher un refuge auprès de son ami Gaston de Loseraie.

Pour Simon qui réfléchissait fort peu, qui observait fort peu ce qui se passait autour de lui, l'hôtel avait conservé toute l'apparence extérieure des jours précédents. Un autre à sa place aurait été effrayé de la solitude dans laquelle l'avaient laissé famille et domestiques depuis la veille. Pour lui, dans les dispositions d'esprit où il se trouvait, il se sentait même heureux de cet isolement. Il redoutait surtout de se trouver en face de son beau-père avec lequel il aurait été fort embarrassé de s'expliquer.

Depuis son double entretien avec Mme de Lasplès, Gaston de Loseraie ruminait vainement dans son esprit de quelle façon il conseillera à Simon Vernier de sortir de cette position délicate. Il avait promis à la belle outragée une réparation, mais cette promesse, faite dans un premier moment de surprise et

milieu d'un régiment, personne ne s'en doute; le tampon se détache, le gaz s'exhale, et tous ceux qui l'ont respiré s'endorment du sommeil du juste.

Un sommeil qui dure vingt-quatre heures, ni plus ni moins.

L'ennemi n'a pas d'autres peines que celles de désarmer les dormeurs et de les mettre en wagon comme des colis.

— Effets alarmants de la popularité... Dans une réception publique faite au général Shéridan, à Chicago, ce héros a embrassé 500 petites filles des écoles publiques.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Daburon nous a adressé la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

Les Rosiers, 19 janvier 1868.

Monsieur le Rédacteur,

J'avais préparé une assez longue réponse à quelques objections à moi adressées, verbalement et par lettres, au sujet de mon idée d'association charitable exposée dans votre estimable feuille, le 26 novembre dernier. Mais, apprenant que la charité saumuroise avait pris un autre cours, j'ai pensé qu'il n'était plus temps de revenir sur cette question, l'hiver, d'ailleurs, étant déjà avancé, et j'ai dû y renoncer, quant à présent, du moins.

Toutefois, Monsieur, en lisant dans votre n° du 11 courant le compte-rendu de la quête magnifique faite dernièrement dans toute la ville, je n'ai pu m'empêcher de souligner, pour ainsi dire, ce passage :

« Beaucoup de dames, qui n'avaient pas attendu cette époque avancée pour disposer de leurs effets, ont acheté dans les magasins des vêtements qu'elles ont remis aux quêteurs. »

C'est que c'était là précisément un des buts principaux que je me proposais d'atteindre par l'association, faire acheter, c'est-à-dire faire valoir le petit commerce, surtout pour donner la chose achetée, ce qui est, du même coup, faire deux bonnes œuvres.

Que ce qui a été si bien compris et fait par ces dames, tout le monde ou, du moins, un grand nombre, le comprennent et le font; qu'on achète, qu'on fasse travailler, le but spécial de l'association sera rempli. Seulement, je persiste à penser (quelque jour peut-être on en tentera l'essai) que l'association est le moyen le plus sûr, comme le plus puissant, de venir en aide à l'industrie et au commerce.

« Il y a quelqu'un, disait Montesquieu, qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde. » De même, je me permettrai de dire aux Saumurois: il y a quelqu'un qui a plus de charité qu'aucun de vous en particulier, c'est tout le monde, c'est la mise en commun des pensées, des sentiments charitables de tous, c'est l'association, véritable chaîne électrique dont

tous les anneaux sont vivants et se communiquent, comme l'éclair, de l'un à l'autre, le sentiment que Dieu mit d'abord, selon Bossuet, dans le cœur de l'homme, quand il le forma, la bonté.

Un ami dont je m'honore, et que je n'aurais pas l'indiscrète vanité de nommer, m'écrivait, en applaudissant de tout cœur à mon idée d'association charitable: *l'association dans la charité, c'est la charité élevée à sa plus haute puissance.*

Ces seuls mots, que je laisse à méditer à vos lecteurs, en disent plus et mieux que toutes mes phrases.

Je finis en vous priant de vouloir bien remettre en mon nom au Bureau de bienfaisance de Saumur la faible somme ci-jointe.

Recevez, monsieur le Rédacteur, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et sympathiques.

F. DABURON.

P.-S. — J'apprends que le gouvernement (non, certes, dans l'intérêt et pour l'amour du plaisir!) insiste pour que les hauts fonctionnaires donnent des fêtes, des bals cet hiver. N'est-ce pas toujours la même idée, le même but, si important: *porter secours à l'industrie, au commerce?* Que chacun donc s'interroge consciencieusement, se demande tout ce qu'il peut faire à cet égard, même au prix de sacrifices, et le fasse!

Acheter, faire travailler, *That is the point.*

On dresse actuellement dans les mairies de la France le tableau des chiens non encore soumis à la taxe et qui sont dans les cas d'être imposés. La taxe est due pour les chiens possédés au 1^{er} janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont nourris par la mère. Cette espèce de recensement se fait sur les déclarations des possesseurs de ces animaux. Le nombre de ces redevables a diminué considérablement depuis 1865.

MM. les membres de la Société des Courses sont invités à se trouver à la Mairie de Saumur, le dimanche 26 de ce mois, à 2 heures de l'après-midi, pour la reddition des comptes de M. le commissaire-trésorier (exercice 1867), conformément à l'article 7 du règlement de la Société, et apporter audit règlement les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Le Président de la Société des Courses,
DU BAUT.

Interrompues par la saison rigoureuse, les représentations hebdomadaires du théâtre ont été reprises lundi, par les pensionnaires de M. Nestor, et la première soirée de l'année qui commence est de bon augure. Le programme se composait d'un *Bal du grand monde* et des *Plaideurs*, comédie de Racine.

Le théâtre semble entrer dans une voie nou-

velle, partout on remarque une tendance à revenir au vieux répertoire, à abandonner ces productions modernes, pour lesquelles l'engouement n'est pas bien justifié.

Nous ne saurions trop féliciter M. Nestor d'être entré, aussi lui, dans cette voie, et d'avoir choisi la comédie de Racine. C'était une nouveauté pour notre scène où, croyons-nous, les *Plaideurs* n'avaient pas encore été joués.

Cette pièce n'est qu'une farce, elle manque absolument d'intrigue; mais elle est écrite en entier du style de la bonne comédie, et se soutient toujours par la gaieté des détails et le comique des personnages. Racine lui-même, qui avait quelque répugnance pour ce genre, écrivait à l'occasion de sa comédie: « Je me suis quelque gré de l'avoir faite sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains et qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré. »

Si le programme était bien composé, l'interprétation a dépassé l'espérance, les principaux rôles ont été rendus avec tact, et le récit des vers n'a point eu cette monotonie que l'on pouvait craindre. Le premier acte a peut-être langué; mais, après les témoignages sympathiques des spectateurs, le second et le troisième ont marché comme par enchantement. Chacun s'est parfaitement acquitté de sa tâche: M. Nestor, dans le rôle de Dandin, a bien soutenu sa bonne réputation; MM. Tony et Gervaise ont également bien joué et récité les vers avec distinction. M. Tessier, qui est engagé depuis peu par M. Nestor, nous a montré un acteur consommé, sachant varier admirablement son jeu et s'identifiant avec ses rôles; il avait été couvert d'applaudissements dans le *Bal du grand monde*, et ils ne lui ont pas fait défaut dans l'œuvre de Racine.

Mlle Léonie Bertaut, peut-être un peu trop froide dans son jeu, plaît cependant; elle se tient avec grâce en scène, et a de belles toilettes. Ce n'est pas son seul côté brillant: elle n'est pas seulement, en effet, artiste dramatique, elle se livre encore et avec succès aux études lyriques, ainsi qu'on a pu s'en convaincre à la soirée de lundi.

Lundi prochain, cette troupe reviendra parmi nous recevoir de nouveaux applaudissements.

La Loire a crû cette nuit à Saumur de 0,10 c. Elle marque ce matin 5^m 22 c.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODRT.

Dernières Nouvelles.

La Gazette de Turin prétend que le ministre des finances d'Italie rencontrera une vive opposition dans le Parlement, lequel est décidé à combattre à outrance son exposé financier.

sans réflexion, il ne savait trop comment la tenir. Il tournait et retournait mille décisions diverses sans pouvoir s'arrêter à un parti qui lui parût convenable.

En ce moment on frappe à la porte de sa chambre. Gaston va ouvrir avec son empressement habituel et il trouve en face de lui Simon Vernier.

Combien l'artiste était changé en quelques heures! Pâle, défait, la lèvre et la paupière en feu, Simon Vernier n'était plus que la fantôme de lui-même. Jamais plus frappante image du malheur inconnu n'était apparue à Gaston de Loseraie. Evidemment de nouveaux mystères, de nouveaux embarras venaient encore compliquer une situation déjà fort difficile, et Gaston allait se trouver forcé d'opter entre une double amitié.

Simon Vernier avait l'esprit trop préoccupé pour faire attention à la façon dont l'accueillait son ami. Il se jeta sur le premier fauteuil qu'il trouva sur son passage, et, prenant sa tête dans ses mains, il resta quelques instants plongé dans une sombre méditation. Puis, faisant un effort, il dit d'une voix lente et saccadée à son ami tout ce qui se passait dans sa maison.

Gaston prêta une oreille complaisante aux paroles

de son ami. Quand l'artiste eut fini, sans chercher à lui donner conseil ou consolation, à son tour Gaston raconta ce qui s'était passé la veille entre lui et Mme de Lasplès et laissa pressentir sa pensée intime sur tout cela.

Mais Simon n'était pas homme en ce moment à saisir des confidences à demi-voilées. Aux premières paroles de son ami sur Mme de Lasplès, il avait bondi comme un tigre blessé.

— Eh quoi! s'écria-t-il, accablé de tous les côtés à la fois!

— Personne ne t'accable, mon ami, lui répondit Gaston après un silence. Jamais homme, jamais artiste ne s'est trouvé comme toi, dès son début, entouré de sympathies et d'amitiés.

— Oh! ma tête se perd, reprit Simon sans écouter ce qu'on lui disait. Toutes ces idées dans lesquelles je cherche vainement à me reconnaître me rendront fou. Ecoute, Gaston, toi du moins tu ne m'abandonneras pas et sauras me rendre justice devant tous. Viens avec moi. Puisque j'ai fait le mal quoique sans le savoir, il faut que je le répare. Viens.

Simon Vernier parlait avec une fougue et un emportement qui supprimait toute réflexion contraire.

Il entraîna son ami, sans même lui dire où il le conduisait.

Ils marchèrent ainsi en silence à travers les rues de Paris, toujours pleines de gens affairés qui ont peu d'attention à donner aux gens qui les coudoient. A la direction qu'ils prenaient, Gaston soupçonna bientôt que son ami le conduisait à l'exposition des Beaux-Arts.

C'était là en effet. Ils entrèrent.

L'heure était matinale pour les visites qu'on rend à ces exhibitions publiques, et il y avait fort peu de monde encore dans les salles. Les gardiens se faisaient remarquer partout.

Simon Vernier alla droit vers le coin où se trouvait accrochée l'œuvre qui lui causait tant de tourments. D'une main rapide et que rien n'aurait pu arrêter, il la saisit et la jetant violemment sur le sol, il la brisa en mille pièces. Le *Désespoir d'amour* n'existait plus.

Gaston de Loseraie, que son ami devançait de quelques pas, ne l'avait pas encore rejoint lorsque tout cela fut accompli. Ce fut l'affaire d'un instant.

De toutes parts on accourut au bruit, et une nuée de gardiens entourait bientôt les deux amis.

C'était une chose grave que venait de faire Simon

Vienne, 21 janvier. — On apprend de bonne source que la nouvelle d'après laquelle il existerait une récente circulaire de M. de Beust sur l'attitude éventuelle de l'Autriche dans toutes les questions européennes, est dénuée de fondement.

Cork, 21 janvier. — Aujourd'hui M. Train a été relâché après avoir subi un long interrogatoire et après avoir donné l'assurance qu'il n'avait aucune intention d'encourager le fenianisme en Irlande.

M. Train, on le sait, est un orateur américain assez connu dans le monde scientifique et financier. Il venait de débarquer à Queens-town du paquebot venant des Etats-Unis, et il se trouvait dans un hôtel de Cork, lorsque les autorités irlandaises le firent arrêter comme prévenu de fenianisme. Cette arrestation ne contribuera pas à ramener la bonne intelligence entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Pour les dernières nouvelles: P. GODRT.

Variétés.

LES DENTS ARTIFICIELLES.
LES DENTIERES A BASE DE CAOUTCHOUC ROUGE (VULCANIQUE).

Le dentier à base de caoutchouc rouge (vulcanique) date à peine de sept ou huit ans, et cela a suffi pour nous faire connaître les fâcheux résultats de son application dans la bouche. Il était, nous le confessons, véritablement utile... avant qu'on eût trouvé mieux. Son usage fonctionnel est facile et commode, mais quel horrible inconvénient que sa composition. Les dentistes étrangers ont peine à croire que le caoutchouc rouge ait droit de cité parmi nous, et ils ne savent ce qu'ils doivent admirer le plus, ou de l'aplomb du spécialiste qui débite pareille marchandise, ou de la confiance du public qui se prête à cette spéculation sans mot dire.

En effet, on a reconnu que le caoutchouc rouge, dont les dentistes se servent en France, se compose comme suit :

Gomme (caoutchouc)	1,000 gr.
Soufre	350 »
Sulfure de mercure	1,000 »
Carbonate de zinc, quantité variable (suivant le fabricant).	

La quantité de mercure qui entre dans le caoutchouc est vraiment effrayante. C'est là, selon moi, la cause qui fait saliver si abondamment les personnes qui portent des dents artificielles à base de caoutchouc, et qui fait gâter beaucoup plus vite les dents naturelles qui leur restent. Puis, qu'on y réfléchisse bien: ce ne sont pas ces seuls inconvénients qui doivent bannir cette composition de la prothèse dentaire; ce sont aussi les désordres qu'elle peut amener dans la santé des personnes qui s'en remettent avec confiance à la bonne foi de leur dentiste.

Vernier. Outre le scandale, il avait de toutes façons outrepassé son droit. L'artiste eut beau se nommer, en appeler aux gardiens eux-mêmes, dont quelques-uns le connaissaient, pour constater son identité, il fut appréhendé au corps et conduit chez le commissaire de police comme un malfaiteur.

Gaston de Loseraie était navré de toute cette scène, navré surtout parce que mieux que personne il en prévoyait les conséquences. Il voyait les journaux affriandés par le nom en relief de son ami se jeter sur ce fait comme sur une large pâture; les chroniqueurs patentés s'en emparer pour l'entourer de commentaires dans lesquels la bienveillance aurait la moindre part. Plus que jamais Simon Vernier avait besoin de l'appui d'un homme capable, malgré tout, de conserver sa tête et son sang-froid. Ce n'était pas le moment de l'abandonner.

Le commissaire de police fut plein d'égards pour l'artiste éminent qu'on lui amenait. Après quelques mots échangés avec les gardiens, il les congédia en voyant que Gaston restait auprès de son ami. Il fit passer l'artiste dans une pièce séparée de son appartement, et ne demanda qu'à Gaston tous les détails de l'acte qui venait de s'accomplir.

(La suite au prochain numéro.)

Personne n'ignore que le carbonate de zinc du commerce, employé pour la fabrication du caoutchouc rouge, contient une très-grande quantité d'arsenic, et je ne sais pas jusqu'à quel point nous avons le droit de mettre un pareil mélange dans la bouche de nos clients.

Maintes fois, des praticiens distingués ont cherché à éloigner le public, et, en disant la vérité sur le caoutchouc rouge, ont bien cru prononcer son oraison funèbre. Il n'en a rien été. *Vulgus vult decipi, sicut erat in principio et nunc et semper.*

Le président Hénauld disait de sa cuisinière : Entre elle et la Brinvilliers, il n'y a de différence que dans l'intention.

Nous pourrions en dire autant des dentistes fournisseurs de dentiers en caoutchouc rouge.

Nous fausserions la vérité en un point, si nous ne disions pas que ces dentiers jouissent d'une propriété très-précieuse, — pour les dentistes qui les emploient ; — ils corrompent les dents saines.

SICARD,

Chirurgien-dentiste, hôtel Budan, Saumur.

Le Courrier français, journal politique quotidien, représente les opinions de la jeune démocratie. Par la netteté et l'indépendance de son attitude dans toutes les questions, il s'est promptement acquis une place importante dans la presse parisienne. L'énorme et rapide progression de son tirage est venue témoigner combien la fondation d'un organe sincèrement dévoué aux idées de li-

berté et de progrès social, et complètement indépendant de toute influence financière, répondait aux aspirations de l'opinion publique. Le *Courrier français* a une rédaction jeune et variée, et il ne néglige rien pour être le plus intéressant des journaux en même temps que le plus complet, le plus instructif et le mieux informé. Il publie des articles politiques de MM. A. VERMOREL, rédacteur en chef, LOUIS DAGÉ, A. LEPAGE, ADRIEN MARCHET, A. JACQUOT, LUCIEN DUBOIS, LOUIS NOUGES, GUSTAVE HURIOT, WILLIAM REYMOND, ÉMILE DAIREAUX, etc., etc. La partie économique et financière est confiée à M. GEORGES DUCHÈNE, et les questions coopératives sont traitées par M. H. TOLAIN. La rédaction littéraire et scientifique du *Courrier français* offre également le plus grand attrait. La *Comédie politique*, par M. ALFRED DEBERLE, alterne avec les *Mœurs du jour*, par M. ÉDOUARD SIEBECKER. Le *Faibleton théâtral*, par M. EUGÈNE VÉRON, les *Liens nouveaux*, par M. E.-A. SPOLL, les *Variétés littéraires et artistiques*, par MM. JULES VALLES, GIRARD DE RIALLE, W. REYMOND, les *Sciences*, par MM. MAURICE BRIEL, D^r THULIE, YVES GUYOT, la *Banlieue parisienne*, par M. EUGÈNE CHATELAIN, l'*Agriculture*, par M. RAMPONT-LÉCHIN, etc., etc. Le roman en cours de publication, *Madame Fraînez*, obtient une véritable vogue, légitimée par le talent de son auteur, M. ROBERT HALT, qui a obtenu, l'année dernière, un si franc et si légitime succès avec *Une Cure du Docteur Pontalais*.

Primes gratuites du Courrier Français.

Tout abonnement de trois mois au moins, pris par un mandat-poste, avant le 25 janvier,

donne droit gratuitement aux *Œuvres des grands Révolutionnaires*.

**ŒUVRES DE ROBESPIERRE
ŒUVRES DE DANTON
ŒUVRES DES GIRONDINS**

soit trois magnifiques volumes in-18 Jésus, imprimés sur papier de luxe, de la valeur de trois francs chacun, soit **neuf francs**. Un an : **64 fr.** Six mois : **32 fr.** Trois mois : **16 fr.** Pour recevoir les trois volumes, ajouter (pour leur affranchissement) **1 fr. 50 c.** au prix de l'abonnement indiqué plus haut, et envoyer un mandat-poste ou une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de M. LOUIS MACON, administrateur du *Courrier français*, 9, rue d'Aboukir, à Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Les ventes continuent, et paralysent le mouvement ascensionnel des valeurs. On les attribue au bruit d'un emprunt français qui serait arrêté en principe : il serait de 400 à 500 millions, émis par souscription publique.

Le 3 0/0 reste, là-dessus, à 68.60. L'Italien, qu'un groupe de spéculateurs cherche évidemment à pousser en avant, se tient à 42.95.

Les Obligations mexicaines varient de 140 à 148 ; on ne saurait conseiller de prendre à plus haut cours.

Le Foncier, un peu moins ferme, se tient à 1,535. On parle d'un projet d'émission de 200 millions, en obligations communales pour les chemins vicinaux.

Le Crédit mobilier et l'Immobilier, dont la Bourse est fatiguée, sont à leur plus bas cours ; le

premier à 165.75, la seconde à 75.75.

La Société générale, au contraire, est très-ferme et en hausse à 520 fr. Elle doit cette bonne tenue à son excellente situation, et aussi à l'emprunt hongrois qu'elle est chargée d'émettre, dont le produit va grossir ses dividendes.

La souscription à cet emprunt est ouverte simultanément, du 28 au 30 courant, à Paris, à Francfort et à Pesth. En France, on souscrit à la Société générale, 68, rue de Provence, et chez tous les banquiers.

Les 709,380 obligations affectées à la construction ou à l'achèvement des voies ferrées et des canaux hongrois sont émises à 215 fr., jouissance du 1^{er} janvier 1868, et produisent un intérêt de 18 fr., payables par semestres, en monnaie française, sans aucune retenue.

Elles sont remboursées à 500 fr., en cinquante ans, et délivrées revêtues, sans frais pour les porteurs, du timbre français, dont le coût est de 5 francs.

Les versements sont échelonnés sur une durée de six mois ; le premier, en souscrivant, est de 50 fr.

La réunion de ces avantages fait ressortir le prix de cette obligation, garantie par première hypothèque et reconnue comme dette nationale, à moins de 207 fr., ce qui constitue un placement à plus de 7 1/2 pour 100.

La confiance que cette affaire inspire est absolue ; aussi ne suis-je pas étonné d'apprendre que 150 mille obligations ont été spontanément et par anticipation souscrites en Hongrie. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION, Aux enchères publiques,

D'UN MAGASIN,

Situé à Saumur, place du Bellay, Dépendant de la faillite du sieur Roland-Robin.

L'adjudication aura lieu le dimanche 9 février 1868, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

La vente est poursuivie, à la requête de M. Saturnin Poulet, avoué demeurant à Saumur, agissant en qualité de syndic de la faillite du sieur Jean Roland-Robin, marchand de comestibles, demeurant à Saumur, pour lequel est constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil séant à Saumur, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-sept, enregistré.

DÉSIGNATION.

Un magasin, situé à Saumur, place du Bellay, comprenant porte cochère sur la place, un grenier au-dessus, une écurie à droite, un cabinet à gauche, un angar, une cour, le tout formant un ensemble, joignant d'un côté M^{me} Plaily-Cosnard, par derrière la rue de Fénéet et par devant la place du Bellay, ledit immeuble mis à prix à 2,000 fr.

Le cahier de charges est déposé en l'étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué sousigné, le 23 janvier 1868.

Signé : CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 23 janvier 1868, folio , case , Reçu 1 franc, dixième et demi 15 centimes. (21) Signé : PARISOT.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

Située à Saumur, Porte-du-Bourg, n^o 55.

Occupée actuellement par M. GAURON, épicier.

S'adresser à M. COMMEAU, même rue, 57. (22)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES,

PAR ADJUDICATION,

Le 26 janvier 1868, à midi, en l'étude de M^e LEROUX,

UNE MAISON,

Située à Saumur, place du Marché-Noir, appartenant à M^e et D^{me} Jagot, occupée en ce moment par M^{me} Carré, bonnetière, joignant d'un côté les enfants Jagot, d'autre côté M. Alphonse Jagot.

S'adresser à M^e JAGOT, rue du Puits-Neuf, pour visiter la maison.

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 11, occupée en ce moment par M. Le Bret.

Cette maison, située au centre de la ville, peut également s'exploiter par la rue du Marché-Noir, où elle a issue par une porte cochère.

Grande facilité à l'acquéreur pour les paiements.

S'adresser à M. MOREAU-BARIER, propriétaire, ou à M^e LEROUX, notaire. (8)

A CÉDER

Un fonds de commerce

DE

MERCERIE

BONNETERIE

Situé à Tours (Indre-et-Loire).

Cet établissement, bien achalandé, est situé dans le plus beau quartier de la ville.

S'adresser, pour les renseignements, à M. TISON, rue des Payens, 12, à Saumur. (17)

M^{me} BEAUDOUX-LEROY,

M^{me} DE MODES,

Rue Saint-Jean, à Saumur,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'aucune modification n'est apportée à sa maison de commerce, et qu'elle continue les affaires comme par le passé. (9)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1868,

MAISON de M^{me} Fermé, située à Dampierre, composée de salon de compagnie, salle à manger, cuisine, vestibule, plusieurs chambres à coucher, servitudes, cour d'entrée, jardin autour de la maison et jardin de l'autre côté du chemin.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

MAGASIN DE MODES

Rue Saint-Jean,

MAISON BERTHUELLE, AU 1^{er}.

Vente et Confection.

M^{me} CYNISCA MARIN a l'honneur de prévenir les dames que, n'étant plus chez M^{me} Beaudoux, elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 54, maison Berthuelle. (10)

On demande à acheter d'occasion le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes in-4^e.

S'adresser au bureau du journal.

BEURRE EN CINQ MINUTES

AVEC LA BARATTE ATMOSPHÉRIQUE

b. s. g. d. g. (système CLIFTON).

Première médaille à l'Exposition universelle 1867.

La Baratte atmosphérique extrait le beurre de la crème en cinq minutes et du lait frais en dix. Ensuite le lait qui reste est doux et bon pour le thé, le café, ou tout autre emploi du ménage, pour faire du bon fromage, ou pour la nourriture des veaux.

Barattes atmosphériques depuis 5 francs. Demander le prix courant de M. BARNETT, fabricant, b. s. g. d. g. et dépositaire général pour la France, ainsi que pour les TRAITÉES AUTOMATIQUES, 8 fr. les quatre.

164, rue de Rivoli, Paris.

On traiterait pour le dépôt départemental avec une maison d'instruments d'agriculture.



CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 JANVIER.			BOURSE DU 22 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 70	» 10	» »	68 60	» »	» 10
4 1/2 pour cent 1852.	99 85	» »	» »	99 95	» 10	» »
Obligations du Trésor.	470	» »	» »	468 75	» »	» 1 25
Banque de France.	3250	» »	20	3235	» »	» 15
Crédit Foncier (estamp.).	1370	» 5	» »	1378 75	8 75	» »
Crédit Foncier colonial.	460	» »	» »	460	» »	» »
Crédit Agricole.	610	» 1 25	» »	610	» »	» »
Crédit industriel.	623 50	» 2 50	» »	623 75	1 25	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	168 75	» 1 25	» »	170	» 1 25	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	665	» 5	» »	663 75	» »	» 1 25
Orléans (estampillé).	882 50	6 25	» »	878 75	» »	» 3 75
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1158 75	2 50	» »	1161 25	2 50	» »
Est.	535	» »	» »	536 25	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	885	6 25	» »	885	» »	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	538 75	» »	» »	538 75	» »	» »
Ouest.	565	2 50	» »	567 50	2 50	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1477 50	15	» »	1476 25	» »	» 1 25
Canal de Suez.	286 25	3 75	» »	288 75	2 50	» »
Transatlantiques.	267 50	» »	» »	268 75	21 25	» »
Emprunt italien 5 0/0.	43 45	» 35	» »	43 05	» »	» 40
Autrichiens.	512 50	2 50	» »	511 25	» »	» 1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	342 50	7 50	» »	340	» »	» 2 50
Victor-Emmanuel.	38 75	» »	» »	35	» »	» 3 75
Romains.	47	» »	1	49	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	198 75	1 25	» »	207 50	» »	» 1 25
Saragosse.	90	» »	» »	90	» »	» »
Séville-Xérés-Séville.	20 50	» »	50	20 50	» »	» »
Nord-Espagne.	61	» »	1	60	» »	» 1
Compagnie immobilière.	73 75	4 75	» »	72 50	» »	» 1 25
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	319 50	» »	» »	320	» »	» »
Orléans.	314	» »	» »	314 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	327	» »	» »	326 50	» »	» »
Ouest.	311 75	» »	» »	312 25	» »	» »
Midi.	311	» »	» »	311	» »	» »
Est.	313 25	» »	» »	314 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le